



L'an deux mille vingt-deux, le vingt-six mars à 10h00, les Membres du Comité du Syndicat se sont réunis, en session ordinaire, à la salle polyvalente, Rue du Stade à USSEL, sous la Présidence de M. Pierre CHEVALIER

PRESENTS : voir liste des délégués présents en annexe

SECRETAIRE DE SEANCE : GUITARD Jean-Pierre

Date de convocation : 24/02/2022

Membres en exercice : 134	Présents : 101	Votants : 101	Pour : 101	Contre : 0
---------------------------	----------------	---------------	------------	------------

Référence DIEGE :	2022-26-03-04
-------------------	---------------

Objet :	Affectation des résultats 2021 - Budget principal
---------	---

Monsieur le Président expose aux membres du Comité qu'il est nécessaire de procéder à l'affectation des résultats de l'exercice 2021 du budget principal.

Il indique que les résultats se décomposent comme suit :

FONCTIONNEMENT	TOTAL
Dépenses N	4 246 327,04 €
Recettes N	3 538 354,50 €
Résultat de l'exercice N	- 707 972,54 €
Résultat antérieur (002) N-1	2 494 886,85 €
Excédent de fonctionnement à affecter N+1	1 786 914,31 €

INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses N	2 496 447,28 €
Recettes N	2 959 075,83 €
Résultat de l'exercice N	462 628,55 €
Résultat antérieur (001) N-1	6 949 897,49 €
Résultat global N à reporter N+1 (001)	7 412 526,04 €
Restes à réaliser - Dépenses N	51 000,00 €
Restes à réaliser - Recettes N	27 131,95 €
Solde des Restes à Réaliser N	- 23 868,05 €
Excédent d'investissement	7 388 657,99 €

AFFECTATION DU RESULTAT	
Excédent d'investissement à reporter N+1 (001)	7 412 526,04 €
Excédent de fonctionnement capitalisé N+1 (1068)	- €
Excédent de fonctionnement N+1 (002)	1 786 914,31 €

Après délibération, les membres du Comité acceptent cette proposition.

Fait et délibéré à USSEL,
Le 26/03/2022
Le Président du Syndicat,
Pierre CHEVALIER

